

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche**Délibérations du Conseil Communautaire****Séance du 16 décembre 2025****Convocation du 9 décembre 2025****N° 2025_12_010****Objet : Finances - Subvention à l'association « La Base » pour le financement d'un projet porté par un groupe de jeunes du territoire**

Le 16 décembre 2025 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à PRADONS, salle communale sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Richard ALZAS, Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Jocelyne CHARRON, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Max DIVOL, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Denise GARCIA, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Jacques MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Monique MULARONI, Hervé OZIL, Anne-Marie POUZACHE, Yves RIEU, Carole VANESSE, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE

Absents : Maryse RABIER,

Pouvoirs : Thierry BESANCENOT à Antoine ALBERTI, Vincent CERVINO à Sylvie EBERLAND, Françoise HOFFMAN à Denise GARCIA, Simone MESSAOUDI à Guy CLEMENT, Patrick MEYCELLE à Nadège ISSARTEL, Marianne PAILLERON à Hervé OZIL, Françoise PLANTEVIN à Anne-Marie POUZACHE, René UGHETTO à Richard ALZAS,

Secrétaire de Séance : Yves RIEU

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 30

Nombre de pouvoirs : 8 - nombre de suffrages exprimés : 38

Vote contre : pour : 38 abstention :

Accompagné par le service jeunesse du centre social et culturel de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche (CCGA), un groupe de jeunes du territoire ont remporté le premier prix d'un appel à projet « Donnez vie à vos projets en Ardèche » financé par la CAF, la MSA et le service départemental à la jeunesse à l'engagement et aux sports SDJES, à hauteur de 5000€.

Le projet était de créer une junior association pour organiser des événements et des temps de rencontre à destination des jeunes. Il est notamment prévu un voyage itinérant à travers des capitales européennes.

Pour des raisons administratives la subvention de 5 000 € a été versée par les financeurs à la CCGA. Il convient aujourd'hui d'accorder une subvention de 5 000 € à l'association « La Base » correspondant au reversement des participations de la CAF, de la MSA et du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports SDJES.

Après en avoir délibéré, **le Conseil communautaire**,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

Accorde une subvention de 5 000 € à l'association « La Base » correspondant au reversement des participations de la CAF, de la MSA et du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports SDJES.

Le Président

Luc PICHON



Le Secrétaire de séance

Yves RIEU